



Les pays du Coton-4 (C-4) dans le cadre du marché mondial du coton:

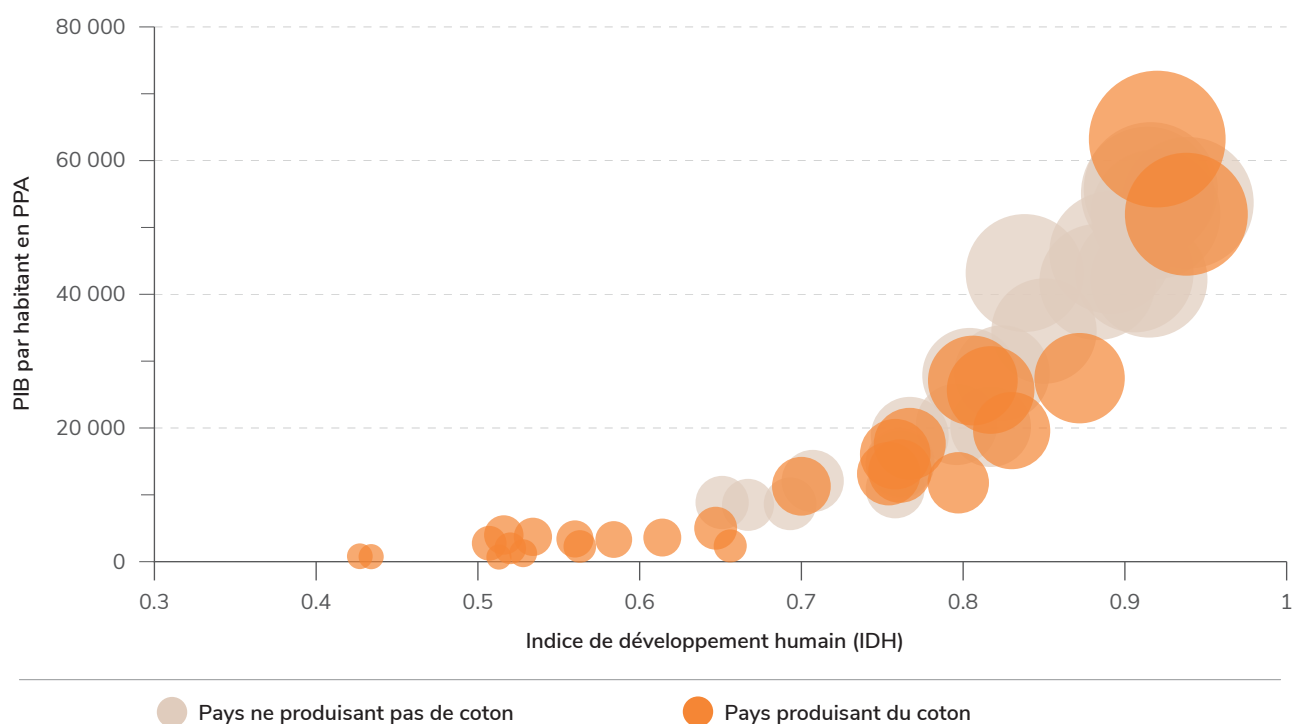
Situation et perspectives à court et moyen termes

Caractéristiques du marché du coton des pays du C-4

La production mondiale de coton, qui se concentre dans les pays à revenu faible et intermédiaire (figure 1), constitue un facteur essentiel de croissance économique de par les emplois et les moyens de subsistance qu'elle génère. En outre, la plupart de la production intérieure étant destinée au marché extérieur, elle représente une source majeure de recettes d'exportation. Les pays dits du **Coton-4** (ou **C-4**), à savoir le **Bénin**, le **Burkina Faso**, le **Tchad** et le **Mali**, sont les premiers producteurs et exportateurs de coton du continent africain et comptent ensemble pour 3 pour cent de la production mondiale totale de cette culture et pour près de 8 pour cent des échanges mondiaux la concernant. Dans ces pays, la contribution de la production cotonnière au produit intérieur brut (PIB) total et la part des exportations de coton dans les recettes d'exportation agricoles totales comptent parmi les plus élevées au monde. À titre d'exemple, au Bénin et au Burkina Faso, les exportations de coton ont représenté respectivement 69 pour cent et 47 pour cent des recettes d'exportation agricoles totales en 2020¹.

¹ FAOSTAT. Consulté le 3 juin 2022. Disponible à l'adresse <https://www.fao.org/faostat/en/#data/TCL>

Figure 1. Production de coton et IDH (2020)



Source: FAO/EST (2022).

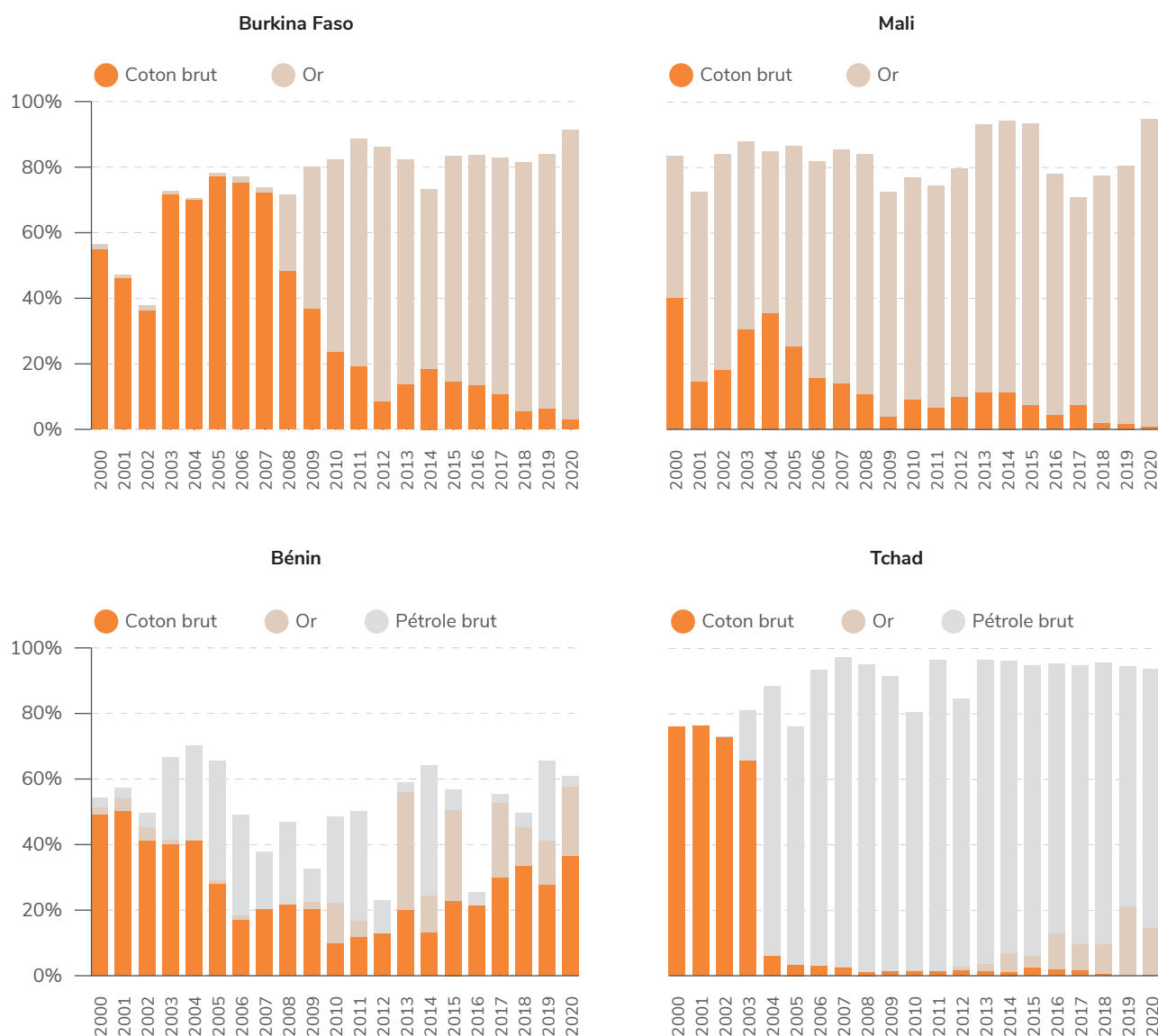
Une observation des recettes totales générées par les exportations montre que la contribution des exportations de coton a toutefois nettement reculé au cours des vingt dernières années. Si en 2000, les exportations de coton du Burkina Faso représentaient 55 pour cent des recettes d'exportation totales du pays, elles sont tombées à 3 pour cent en 2020, tandis qu'au Mali la contribution des exportations de coton est passée de 40 pour cent en 2000 à seulement 1 pour cent en 2020². D'une façon générale, le fléchissement des prix réels du coton et les rendements relativement plus élevés observés dans d'autres secteurs ont renforcé les exportations d'autres produits, à savoir l'or et le pétrole (figure 2). Les données commerciales concernant les pays du C-4 montrent qu'entre 2000 et 2020, les parts des exportations des métaux précieux, principalement l'or, et des produits minéraux (par ex., le pétrole) ont augmenté considérablement au détriment des exportations agricoles. Cela apparaît également dans la proportion d'emplois dans l'agriculture qui, en règle générale, a diminué au cours des dernières décennies.

Cela étant, dans les pays du C-4, la culture du coton représente toujours une activité de subsistance essentielle pour les ménages ruraux car elle soutient l'accès aux besoins de base comme la nourriture et les soins de santé, et constitue une source de revenus pour les personnes employées dans les industries liées au coton, notamment les usines d'égrenage, les filatures de coton et les usines d'extraction d'huile de coton.

² The Observatory of Economic Complexity (OEC). Consulté le 4 août 2022 Disponible à l'adresse <https://oec.world/>.

Dans l'ensemble, on estime que le secteur du coton fait vivre environ 20 pour cent de la population dans chacun des pays du C-4, les cultivateurs de coton représentant selon les estimations entre 4 et 17 pour cent de la main d'œuvre employée dans l'agriculture³. Compte tenu de l'importance de ce secteur, les gouvernements des pays du C-4 ont mis en place une série de mesures d'appui qui s'appliquent à la fois au marché des produits et à celui des intrants, et ont de ce fait une incidence sur les décisions de plantation des agriculteurs. L'essentiel du coton produit est exporté, l'utilisation intérieure comptant en moyenne pour 2 pour cent de la production, ce qui rend ces pays extrêmement vulnérables aux fluctuations des marchés d'exportation.

Figure 2. Contribution du coton aux recettes d'exportation totales par rapport à d'autres secteurs des pays du C-4

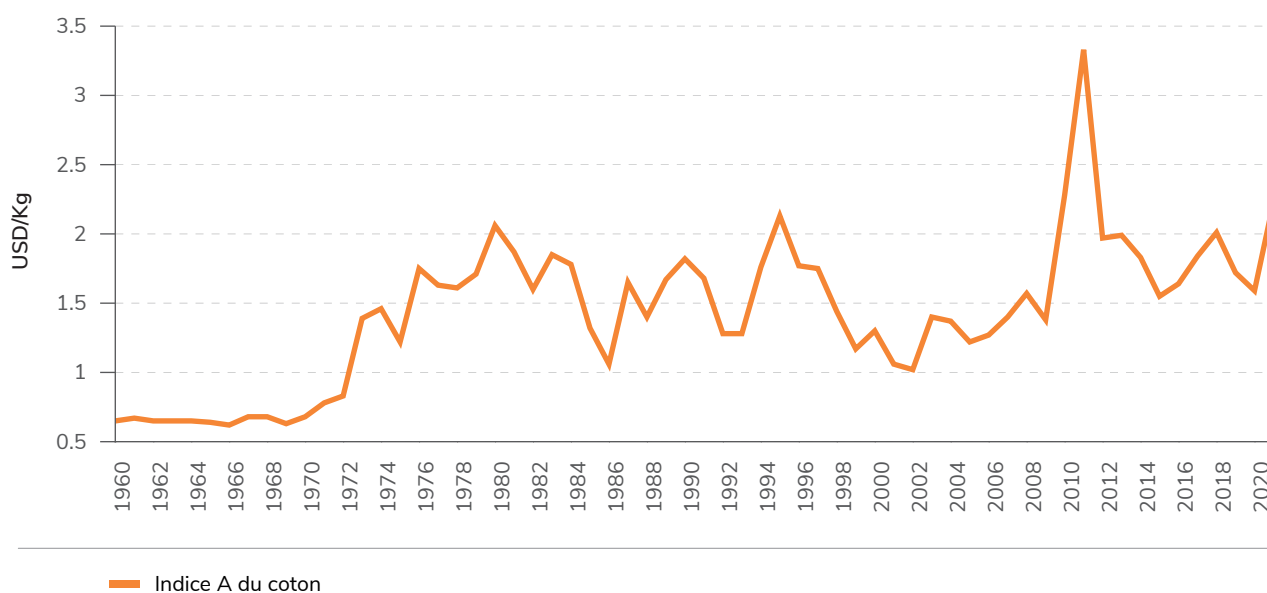


Source: The Observatory of Economic Complexity (OEC) (2022).

³ Livre de données sur le coton du Comité consultatif international du coton (CCIC), juin 2021, OIT (2022), calculs de la FAO.

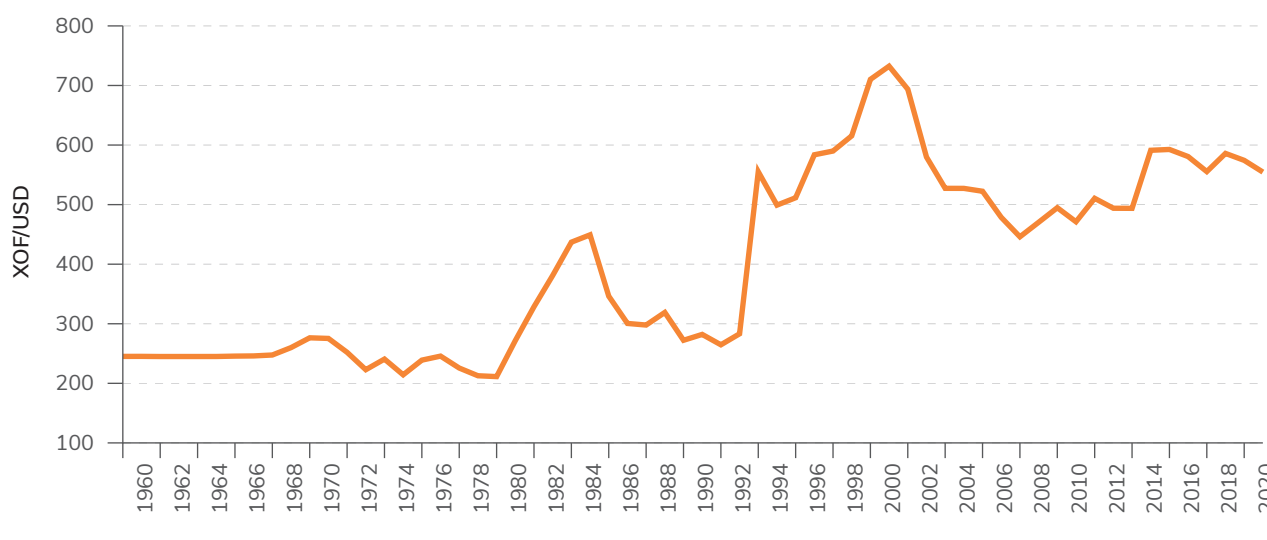
La faiblesse des prix internationaux du coton, combinée à l'appréciation du franc CFA de l'Afrique de l'Ouest, monnaie commune aux 14 pays africains appartenant à la zone du Franc (figures 3 et 4), et aux défauts d'efficacité du secteur, a entraîné un recul général de la production entre 2000 et 2010. La reprise ultérieure des prix mondiaux du coton et les efforts déployés par les gouvernements pour donner un nouvel élan au secteur ont été déterminants dans le rebond de la production enregistré au cours des années successives.

Figure 3. Prix internationaux du coton de 1960 à 2021



Source: Banque mondiale (2022).

Figure 4. Taux de change du franc CFA d'Afrique de l'Ouest par rapport au dollar des États-Unis d'Amérique de 1960 à 2021



Source: FMI (2022).

Aperçu de la dynamique des prix sur le marché mondial du coton

Le niveau et l'instabilité des prix internationaux du coton influent sur les décisions des producteurs et des acheteurs. Depuis 1960, les prix mondiaux du coton exprimés en termes réels ont chuté de 1,7 pour cent par an, bien que la baisse ait été moins prononcée depuis 2000, à savoir de 0,84 pour cent par an. Si les raisons de ce fléchissement des prix sont multiples, la montée des fibres artificielles comme le polyester, qui ont gagné d'importantes parts de marché au détriment du coton, en est la cause principale. Après avoir représenté plus de 60 pour cent de la consommation mondiale de fibres dans les années 1960, le coton en représente aujourd'hui entre 25 et 27 pour cent environ. En outre, la baisse des coûts de production accentuée par les gains en matière de productivité a contribué avec le temps à la chute des prix. La transmission des prix mondiaux du coton aux prix intérieurs dépend du niveau d'intégration de l'économie avec les marchés internationaux, qui est conditionné, entre autres, par les politiques macroéconomiques en vigueur, telles que le régime de taux de change, les politiques commerciales propres au secteur du coton et les infrastructures du pays.

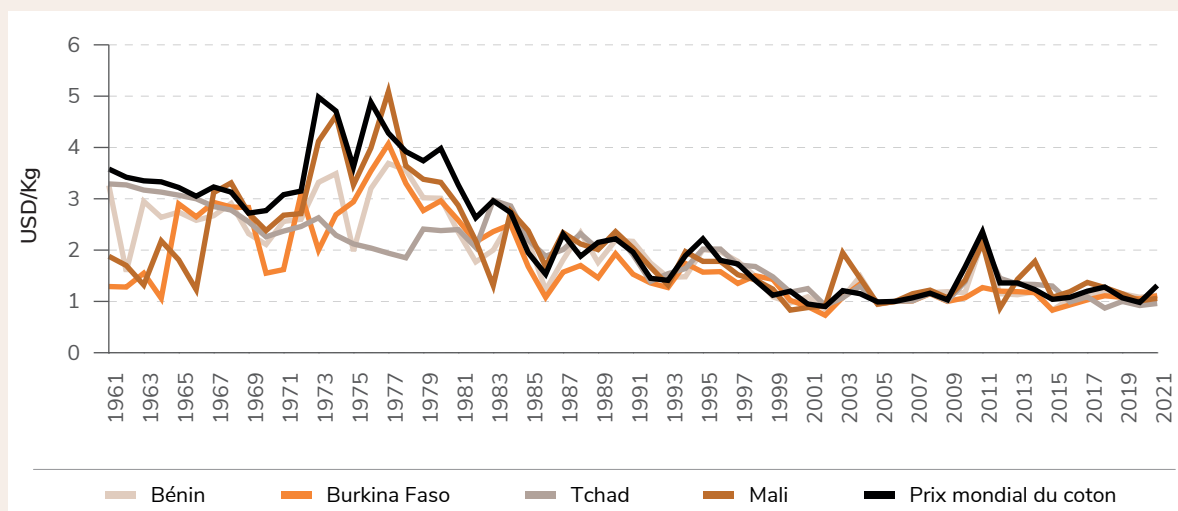
Notre analyse, qui repose sur l'estimation d'un modèle de transmission des prix, montre que les prix intérieurs du coton des pays du C-4 présentent une relation de long terme avec les évolutions des prix internationaux du coton (figure 5). Notons toutefois que cette relation apparaît fragile dans le cas du Tchad. Les résultats indiquent que les chocs des prix sur le marché mondial ont avec le temps un effet direct sur les décisions des agents économiques de la chaîne de valeur du coton. Par ailleurs, il se dégage de l'analyse que près de 80 pour cent des écarts par rapport à l'équilibre de long terme se corrigent au cours de l'année successive, ce qui donne à penser que les variations peuvent s'ajuster dans des délais relativement brefs. Il ressort du modèle estimé qu'en général les chocs de courte durée qui affectent les marchés ne se transmettent pas intégralement au marché intérieur du coton des pays du C-4. Cela peut s'expliquer par de nombreux facteurs dont l'existence de mesures aux frontières, les accords contractuels en vigueur sur les prix entre les producteurs et les acheteurs, le stockage et la gestion des stocks, les délais de traitement des produits et la structure du marché.

Pour rester compétitifs, les producteurs de coton doivent sans cesse investir dans des technologies, des procédés et des innovations afin de réduire le coût unitaire de production. Parmi les stratégies qu'il est possible de mettre en place on peut citer l'augmentation de la productivité et l'exploitation des économies d'échelle internes et externes. Néanmoins, ce

type de solutions nécessite des financements et des engagements sur le long terme que seul un nombre limité d'agents économiques peuvent se permettre. Il existe une autre solution stratégique axée sur la diversification vers des produits à plus forte valeur ajoutée qui peut se réaliser par le biais d'investissements dans les capacités d'égrenage, ainsi que dans les opérations de filage et de confection. La diversification de la production de coton et des exportations reste une bonne option lorsque les rendements socio-économiques sont plus élevés dans les secteurs de substitution. Pour atténuer l'instabilité des prix sur les marchés du coton, les acteurs publics et privés pertinents peuvent recourir à des outils financiers comme les marchés à terme et les options. Les contrats d'options peuvent par exemple être utilisés pour se prémunir contre les fléchissements de courte durée, et permettent par ailleurs aux investisseurs de tirer profit de toute remontée éventuelle des marchés. Les marchés à terme peuvent aussi protéger les producteurs des fluctuations des prix en garantissant des prix fixes. Le recours à des obligations indexées sur les produits de base et le rattachement de la monnaie aux prix de ces produits sont autant d'autres stratégies de lutte contre l'instabilité des marchés.

Du point de vue de la politique mondiale, la transparence des marchés et le dialogue politique doivent être renforcés en raison des fonctions fondamentales qu'ils remplissent, notamment en période d'incertitude des marchés et lorsqu'il est nécessaire de limiter les perturbations pour s'assurer que les marchés internationaux du coton continuent de fonctionner correctement. Qui plus est, les distorsions de prix doivent être réduites voire supprimées afin de garantir une répartition efficace des ressources dans le secteur.

Figure 5. Prix des exportations de coton dans les pays du C-4 et sur le marché mondial



Source: FAO/EST (2022).

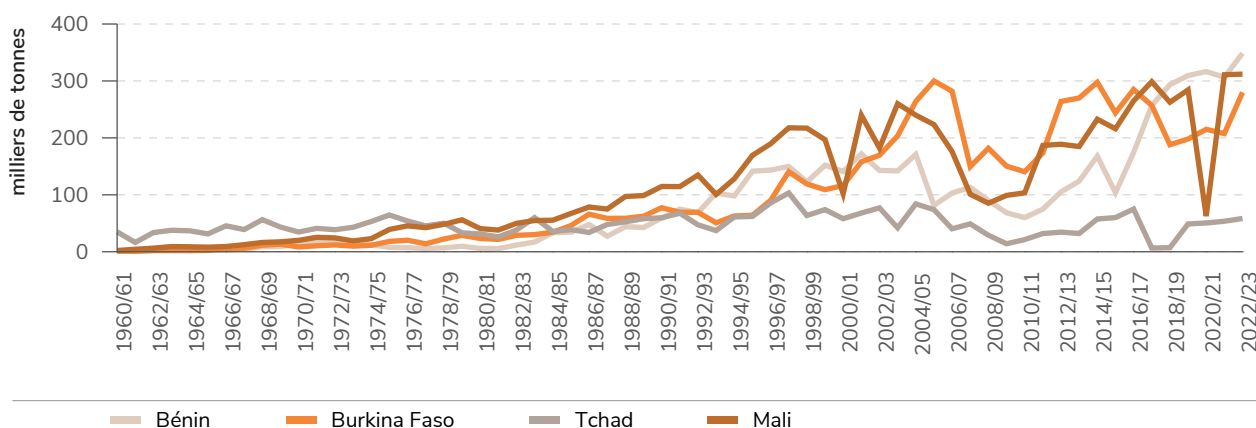
Situation actuelle du marché et perspectives

Les pays du C-4 sont les principaux producteurs et exportateurs de coton du continent africain. Ensemble, ils comptent pour 3 pour cent de la production mondiale totale de cette culture et pour environ 8 pour cent des échanges mondiaux la concernant. En moyenne, plus de 90 pour cent du coton produit sur le territoire national est échangé, les pays asiatiques constituant les principales destinations des exportations. L'utilisation intérieure du coton se limite essentiellement à la transformation des filés et des tissus artisanaux. Les graines de coton sont également transformées en huile et en tourteaux pour la consommation humaine et animale. Au cours des deux dernières décennies, le Burkina Faso a occupé la première place en matière de production de coton depuis le début des années 2000 jusqu'à la campagne de 2016-2017 (août/juillet), avant de voir ses rendements reculer sous l'effet combiné des infestations parasitaires et de l'arrêt de l'utilisation de coton transgénique. En 2017-2018, le Mali a dépassé le Burkina Faso, et depuis 2018-2019 c'est le Bénin qui mène le groupe en tant que premier producteur de coton, à l'unique exception de la campagne de 2021-2022 (figure 6).

Perspectives du marché à court terme

D'après les prévisions, la production de coton des pays du C-4 devrait en 2022-2023 augmenter de façon drastique par rapport à 2021-2022 et atteindre près de 1 million de tonnes. Cette croissance découle à la fois de l'augmentation des superficies cultivées et de l'amélioration des rendements dans l'ensemble des pays, notamment au Burkina Faso et au Bénin. S'il l'on s'attend à ce que la hausse des prix internationaux du coton favorise un accroissement de la surface plantée, l'augmentation des rendements repose elle sur des prévisions de conditions météorologiques normales, une moindre pression des ravageurs et une utilisation des engrais adéquate.

Figure 6. Production de coton dans les pays du C-4

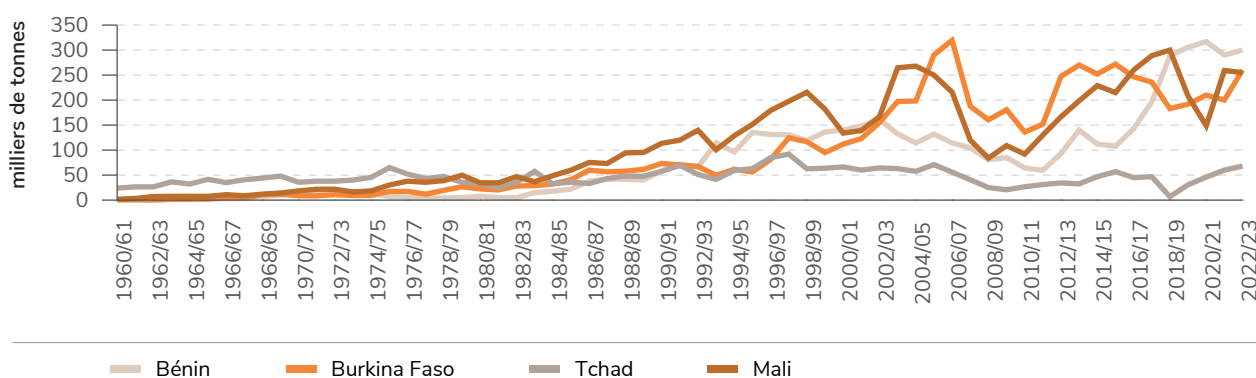


Source: Comité consultatif international du coton (CCIC) (2022).

Au Bénin, la production de coton devrait augmenter de 14 pour cent en 2022-2023 par rapport au niveau légèrement réduit de 2021-2022 et se situer à environ 350 000 tonnes. Cette remontée s'appuie largement sur les prévisions d'une reprise des rendements, une expansion de la superficie ensemencée étant prévue pour la deuxième année consécutive. Si l'an dernier le Mali a dépassé le Bénin en tant que premier producteur de coton des pays du C-4, les estimations actuelles semblent replacer le Bénin en tête des pays producteurs. Il est également prévu que le Burkina Faso affiche une hausse considérable de la production de coton en 2022-2023 et atteigne les 280 000 tonnes, soit une augmentation de plus d'un tiers par rapport au niveau enregistré lors de la campagne précédente. La superficie plantée devrait croître pour la deuxième année consécutive, tandis que les projections concernant les rendements indiquent une forte reprise suite au recul causé par les ravageurs en 2021-2022. En ce qui concerne le Mali, on s'attend à ce que la production de coton en 2022-2023 demeure globalement stable sur une base annuelle de quelque 310 000 tonnes. Malgré une augmentation de la superficie ensemencée, soumise aux prix au producteur favorables et aux subventions des intrants prévus, un retour à la normale des rendements agricoles par rapport au niveau exceptionnellement haut de 2021-2022 devrait toutefois empêcher que la production ne progresse. Au Tchad, en raison de rendements plus importants et de surfaces plantées plus grandes, la production de coton devrait croître en 2022-2023, atteignant ainsi près de 60 000 tonnes.

Dans l'ensemble, selon les estimations, les exportations de coton en provenance des pays du C-4 connaîtront en 2022-2023 une hausse de près de 10 pour cent d'une année à l'autre et oscilleront autour des 880 000 tonnes, à condition cependant que l'approvisionnement intérieur augmente et que la demande mondiale des importations se maintienne. Si l'on s'attend à ce que le Bénin soit le premier exportateur des pays du C-4 avec un volume d'exportations de 300 000 tonnes, la plus forte croissance annuelle devrait se produire au Burkina Faso, ce qui suppose une reprise suite au fléchissement observé en 2021-2022 (figure 7). Compte tenu des capacités limitées des pays à transformer le coton, l'utilisation intérieure devrait rester pratiquement au même niveau sur une base annuelle de 10 000 tonnes.

Figure 7. Exportations de coton depuis les pays du C-4



Source: Comité consultatif international du coton (CCIC) (2022).

Perspectives à moyen terme

Les projections des perspectives à moyen terme pour la prochaine décennie sont établies à partir des résultats du modèle Aglink-Cosimo concernant les pays les moins avancés d'Afrique subsaharienne, y compris le Bénin, le Burkina Faso, le Tchad et le Mali⁴. Ce modèle, mis au point par l'OCDE et la FAO pour analyser les marchés agricoles mondiaux, est un modèle d'équilibre partiel qui détermine les prix en fonction du cadre d'équilibre des marchés mondiaux, où le prix d'équilibre garantit que la demande mondiale d'importations corresponde à l'offre totale des exportations.

Production

Dans les pays du C-4, la production de coton a progressé de 3,1 pour cent au cours des derniers dix ans, en conséquence principalement de la forte croissance enregistrée au Bénin sous l'effet d'une expansion considérable des terres cultivées et de l'amélioration des rendements. Les efforts continus déployés par le Gouvernement pour consolider le secteur agricole, qui est à l'origine de la majorité des recettes d'exportation, ont contribué à stimuler la production de coton. Plus particulièrement, les importants investissements publics réalisés ces dernières années dans le but de moderniser l'agriculture se sont concentrés sur six domaines prioritaires, dont le coton. En plus des investissements publics, le secteur a également bénéficié de ceux du secteur privé, ce qui a mené à un accroissement de la production de coton. Les projections font également apparaître que la production cotonnière des pays du C-4, en tant que groupe, progressera de 1,7 pour cent par an au cours de la prochaine décennie, de 2022 à 2031, du fait notamment de rendements plus élevés, tandis que les superficies ne devraient augmenter que légèrement (figure 8).

On s'attend en général à ce que la production de coton de la région s'améliore sous l'influence à la fois des mesures d'appui mises en place par les gouvernements et des investissements étrangers directs. Au Bénin, les plans du Gouvernement visant à poursuivre les investissements destinés à la modernisation de l'agriculture, combinés à la contribution financière provenant de la coopération multilatérale, devraient encore stimuler la production de coton. De même, le Gouvernement du Burkina Faso continuera probablement de soutenir les producteurs de coton par le biais de subventions des prix du coton, des engrais et des semences, qui sont autant de facteurs déterminants dans les décisions prises par les agriculteurs en matière de plantation et de productivité agricole. Le deuxième Plan national de développement économique et social pour la période 2021-2025, adopté l'an dernier, prévoit des investissements dans le secteur du coton et du textile. Le Gouvernement du Mali soutient le secteur

⁴ OCDE et FAO. 2022. *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2022-2031*. Paris/Rome, Éditions OCDE. Disponible à l'adresse <https://www.fao.org/publications/occd-fao-agricultural-outlook/2022-2031/en/>.

en subventionnant les prix du coton, les engrais et les équipements agricoles. Le soutien au secteur agricole est également assuré par les financements internationaux. Dans l'ensemble, les initiatives publiques destinées à stimuler la production et à encourager l'adoption plus large de bonnes pratiques agricoles, comme l'utilisation d'engrais biologiques associés aux engrais chimiques en vue de s'attaquer à la dégradation des sols ou l'amélioration des pratiques en matière de gestion des ravageurs, devraient permettre une hausse des rendements et de la production.

Commerce

Les exportations de coton brut par les pays du C-4 ont progressé chaque année de 3,6 pour cent au cours de la dernière décennie. Cela s'explique essentiellement par la hausse des exportations en provenance du Bénin, qui est devenu en 2019-2020 le premier pays exportateur du groupe du C-4. Une légère augmentation a également été observée au Mali, tandis que les exportations du Burkina Faso ont affiché une croissance négative. Au cours de la prochaine décennie, les exportations des pays du C-4 devraient progresser de 1,9 pour cent par an, conformément à la hausse de la demande mondiale de coton attendue, notamment de la part de l'Asie du Sud et du Sud-Est, et se situer autour de 1 million de tonnes en 2031.

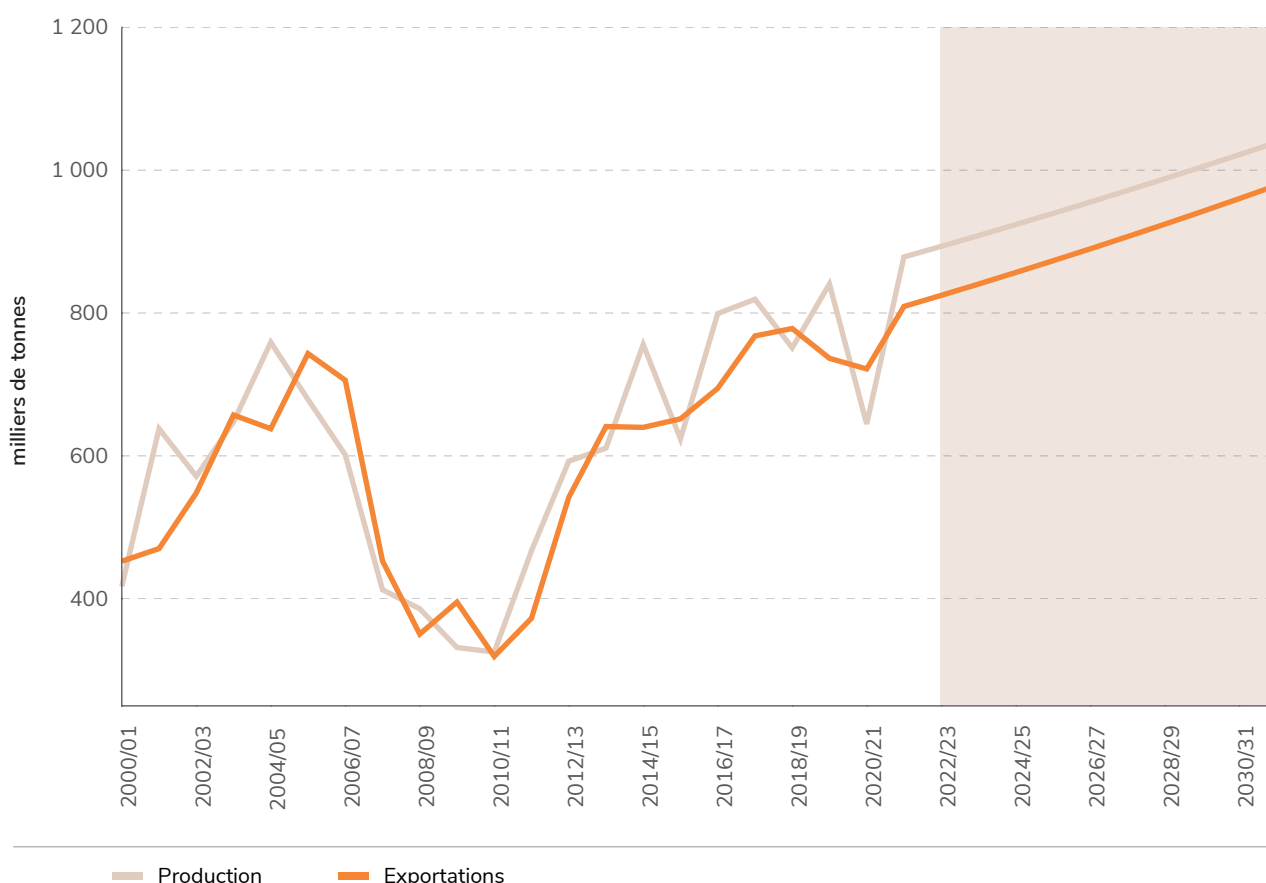
Si le Bénin, le Burkina Faso et le Mali bénéficient d'accords commerciaux régionaux, dont l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le commerce agricole intra-régional reste généralement limité en Afrique. Néanmoins, l'entrée en vigueur en 2021 de la zone de libre-échange continentale africaine a pour objectif d'éliminer les obstacles commerciaux à travers le continent et de créer un marché unique libéralisé. Cette accord offre une occasion de mieux développer la chaîne de valeur régionale et de créer de nouvelles opportunités pour le commerce du coton. Les pays du C-4 bénéficient également d'un traitement préférentiel de la part de l'Union européenne dans le cadre des accords de partenariat économiques (APE), et des États-Unis d'Amérique par le biais de la Loi sur la croissance de l'Afrique et les opportunités économiques.

Utilisation

L'utilisation de coton se rapporte à la consommation de fibres de coton par les filatures en vue de la production de filés. La consommation des usines de filature dépend de plusieurs facteurs qui englobent l'activité économique mondiale, la demande de textiles et la concurrence exercée par les produits de substitution tels que le polyester. Au cours des dix dernières années, la croissance de la population et des revenus des pays du C-4 a entraîné une hausse de la demande de textiles, qui a été satisfaite principalement grâce aux importations, tandis que l'utilisation intérieure n'a pas progressé du fait de coûts d'exploitation élevés dans un contexte de forte concurrence internationale.

Sachant que l'industrie textile actuellement en place est de taille relativement modeste, les activités des usines de filature devraient rester limitées au cours des dix prochaines années. Toutefois, les efforts déployés par les gouvernements, le secteur privé et la communauté internationale pourraient bien stimuler une légère hausse des capacités de transformation du coton dans l'ensemble des pays. Au Bénin, par exemple, un partenariat public-privé a été mis au point en vue de l'établissement d'une zone industrielle consacrée à la transformation de produits agricoles produits localement, dont le coton. Au Mali, un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre pour encourager et favoriser les investissements, notamment dans le secteur textile. Parmi ces mesures, on peut citer les exonérations fiscales sur les importations de matériel de transformation et la facilitation en matière de création d'unités de transformation du coton ou de croissance de celles déjà en place. La zone de libre-échange continentale africaine offre aussi la possibilité de développer davantage de produits à base de coton à valeur ajoutée.

Figure 8. Évolution de la production et des exportations de coton des pays du C-4



Source: FAO/EST d'après les Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO, 2022.

Principales questions et incertitudes

Les projections examinées dans la section précédente sont soumises à un certain nombre d'incertitudes allant de l'environnement macroéconomique et des politiques commerciales aux conditions météorologiques et à l'apparition de ravageurs et de maladies mettant en péril la production de coton. À cet égard, les avancées en matière de génétique et d'amélioration de la gestion des ravageurs jouent un rôle essentiel dans la construction d'un système de production résilient. Les différentes mesures mises en œuvre par les gouvernements pour soutenir le développement du secteur du coton au moyen, par exemple, de programmes d'amélioration des rendements peuvent être déterminantes dans le maintien du niveau de performance du secteur.

Compte tenu de l'importance que revêtent les exportations de coton pour les économies des pays du C-4, l'évolution des prix sur le marché international du coton devient une question pertinente au regard de son incidence sur les décisions relatives à la production (voir l'encadré sur la dynamique des prix). Les informations obtenues à partir de l'exercice de projection montrent que les prix internationaux du coton devraient décroître en termes réels tout au long de la période considérée. Par conséquent, il est impératif d'investir dans les technologies et l'innovation non seulement pour stimuler la productivité mais aussi pour mettre au point des produits à valeur ajoutée, y compris les produits dérivés, comme source complémentaire de revenus. En outre, les volumes de production ne dépendent pas uniquement des prix du coton, mais aussi de la disponibilité et de l'accessibilité économique des engrais. Dans les pays du C-4, les prix au producteur, les subventions aux intrants et le soutien financier fourni par les gouvernements, influent sur les décisions des agriculteurs concernant la plantation.

Ces mesures permettent aux agriculteurs d'avoir accès à certaines des ressources dont ils ont également besoin pour pouvoir s'adapter aux effets du changement climatique, comme par exemple les engrais pour enrichir les sols et les semences résistantes à la sécheresse. Au Mali, la faiblesse des prix au producteur et le niveau élevé des prix des engrais ont provoqué un recul important des superficies récoltées et de la production en 2020-2021, les agriculteurs s'orientant vers d'autres cultures telles que le mil et le sorgho. La même chose s'est produite au Burkina Faso en 2018-2019, lorsque les agriculteurs ont réduit les plantations de coton en raison du faible niveau des prix des produits et des subventions. Plus récemment, la guerre en Ukraine a entraîné une contraction de l'offre mondiale d'engrais et une augmentation des coûts de ces derniers, ce qui a soulevé des préoccupations quant aux effets que le manque d'intrants et la hausse des prix les concernant pourraient avoir sur les superficies cotonnières et les rendements.

Étant donné que le coton est commercialisé sur le marché mondial en dollar des États-Unis d'Amérique (dollar des EU), la valeur du franc CFA par rapport au dollar des EU est un facteur de compétitivité

primordial et détermine la rentabilité du secteur. Si la dévaluation du franc CFA en 1994 a stimulé la production de coton, son renforcement au début des années 2000, suite au rattachement de la monnaie à l'euro en 1999, a accentué la baisse de rentabilité de la production de coton, qui a reculé de façon générale de 2005 à 2010.

D'autres risques doivent également être pris en considération car l'insécurité est susceptible de compromettre les activités agricoles. En 2021-2022, du fait de problèmes de sécurité ayant empêché les agriculteurs d'accéder à leurs champs, le Burkina Faso n'a pas pu atteindre l'objectif qu'il s'était fixé en matière de superficie cotonnière⁵. Les perturbations liées à la sécurité risquent aussi de ralentir le flux des échanges, d'altérer la circulation des personnes et des marchandises, ainsi que le fonctionnement régulier des activités agricoles et des marchés.

Dans les pays du C-4, les usines de filature et l'industrie de l'habillement en général, doivent faire face à une concurrence féroce de la part des grands fournisseurs asiatiques sur le marché international, tout comme sur le marché intérieur du fait des importations de vêtements usagés. Cela étant, l'industrie dispose d'un fort potentiel de croissance de par l'avantage comparatif du coût de la main d'œuvre et l'accès direct à la matière première, autre avantage comparatif de ces pays qui abaisse les coûts liés au transport. En outre, la proximité géographique avec l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique constitue un autre atout majeur. Comme indiqué précédemment, les accords commerciaux inter et intra-régionaux en vigueur, ainsi que la zone de libre-échange continentale africaine plus récente, offrent d'importantes possibilités de croissance pour le secteur et le développement économique de la région en général.

⁵ USDA, *Attaché Report (GAIN), Senegal: Cotton and Products Annual, 2021*. Disponible à l'adresse <https://www.fas.usda.gov/data/senegal-cotton-and-products-annual-9>.

La voie à suivre

Le coton reste l'une des industries les plus importantes des pays du C-4, en ce qu'il soutient les moyens d'existence et procure des revenus et des possibilités d'emploi qui contribuent au développement socio-économique. Le coton permet de relier les producteurs des régions reculées aux marchés mondiaux et contribue ainsi au renforcement de la sécurité alimentaire. La contribution du coton au PIB des pays du C-4 a diminué ces dernières années au profit d'autres secteurs, notamment les métaux précieux et les produits minéraux. Pour être compétitif sur le marché mondial, le secteur du coton des pays du C-4 doit évoluer et s'adapter aux nouveaux défis. Il est généralement admis que le secteur du coton doit augmenter ses rendements, dépasser ses limites agronomiques de manière durable et réduire son utilisation des ressources. De plus, une amélioration des caractéristiques des fibres est nécessaire afin d'obtenir un niveau de performance qui réponde aux exigences des consommateurs.

Des investissements plus importants sont indispensables pour élargir le secteur au-delà de la production de coton brut et mettre à profit les opportunités économiques existantes à l'extrémité supérieure de la chaîne de valeur. La lutte contre le changement climatique, l'autonomisation des femmes et des jeunes, et l'amélioration des moyens d'existence doivent rester en tête des priorités du programme de développement du coton. En outre, le secteur doit aspirer à une plus grande coordination au sein des différents segments et entre les différents acteurs de la chaîne de valeur afin de renforcer la transparence, améliorer l'efficacité et augmenter la productivité. L'obtention de ce type de résultats contribuerait à la viabilité à long terme de l'industrie du coton dans les pays du C-4.

Pour que le secteur puisse relever les défis auquel il fait face et concrétiser les objectifs de développement durable, la mise en place d'actions sur cinq fronts est nécessaire:

- Investir dans la transformation du secteur pour faciliter le respect des normes de durabilité à tous les niveaux de la chaîne de valeur et renforcer la résilience face aux risques.
- Obtenir des gains de productivité durables tout au long des différents stades de la chaîne de valeur par le biais de l'innovation, l'adoption de technologies et la mobilisation de ressources.
- Autonomiser les femmes et les jeunes pour qu'ils soient pleinement intégrés dans la chaîne de valeur du coton et contribuent au développement durable du secteur.
- Surmonter les difficultés liées au resserrement entre prix et coûts auxquelles le secteur du textile et les fabricants sont confrontés afin de garantir la viabilité à long terme du coton en tant qu'industrie et source de moyens d'existence.
- Veiller à ce que les réformes du commerce s'attaquent aux mesures génératrices de distorsions du marché et donnent aux pays les moins avancés (PMA) un meilleur accès aux marchés.

Contact

Division des marchés et du commerce - axe Développement économique et social

Markets-trade@fao.org

www.fao.org/markets-and-trade/en

Organization des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Rome, Italie



Certains droits réservés. Cette oeuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO